



ENQUETE SATISFACTION

2025



Vos attentes restent au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi C'Chartres habitat a décidé de participer de nouveau à l'enquête de satisfaction réalisée par l'Union Sociale de l'Habitat de la Région Centre-Val de Loire.

A ce titre, l'institut Règle de Trois va contacter par téléphone, de façon aléatoire, un certain nombre de locataires **entre le 17 novembre et le 28 novembre 2025**.

Il est important de répondre aux questions, c'est rapide et anonyme. Votre participation n'est pas obligatoire mais reste néanmoins essentielle pour nous permettre de mieux répondre à vos attentes.

Merci par avance de l'accueil que vous réserverez aux enquêteurs !

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement par C'Chartres habitat, représenté par son Directeur Général, afin de mettre en place une enquête de satisfaction. Cette enquête a un caractère facultatif. Les destinataires de ces données sont la Direction des Travaux et de la Proximité de C'Chartres habitat, et le prestataire Règle de Trois, chargé de l'enquête. Les données sont conservées par le prestataire jusqu'à la fin de l'enquête. Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, d'opposition pour motifs légitimes ou d'une limitation du traitement, en exerçant votre demande auprès du Délégué à la protection des données, dpd@chartres-habitat.com. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

